

# **M. L. P. S.**

*Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale*

165, rue de Rennes 75006 PARIS

Communiqué du 2 février 2013

## **Le commissaire politique qui règne sur la Cour de cassation !**

Le 5 mai 2007 paraît au Journal officiel de la République française un décret du 4 mai 2007 portant nomination d'un conseiller à la Cour de cassation en service extraordinaire.

Légal en apparence, ce décret est un véritable coup d'Etat. Car le nouveau conseiller à la Cour de cassation n'est autre que Xavier Pretot. Professeur des universités et inspecteur général de l'administration, il est l'idéologue en chef de la sécurité sociale. Auteur de nombreux ouvrages sur le sujet, il en est, avec son habituel partenaire, Jean-Jacques Dupeyroux, le meilleur connaisseur et surtout le gardien du temple.

Or le temple menace de s'effondrer. En 1992, deux directives européennes ont supprimé le monopole de la sécurité sociale. En 2001, sous la pression du MLPS, les directives sont définitivement transposées dans le droit français. Plus rien ne peut désormais s'opposer à leur application. D'autant que Michel Petite, le haut fonctionnaire français qui dirige le service juridique de la Commission européenne et empêche celle-ci d'intervenir pour obliger la France à appliquer ces textes, va devoir quitter son poste. En outre, le favori de l'élection présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy, s'est engagé à mettre en œuvre les directives. Il ne reste plus que la Cour de cassation française pour protéger la Sécurité sociale de sa mise en concurrence.

C'est pourquoi les énarques qui dirigent en fait la République française décident en toute hâte d'apposer un ultime verrou sur la porte de l'édifice. Et le verrou s'appelle Xavier Pretot.

Pretot n'a jamais été magistrat. Qu'importe : il est « en service extraordinaire ». Sa nomination actée, on pourrait penser qu'il va être affecté à la chambre sociale de la Cour de cassation. Pas du tout : il gagne la 2e chambre civile. Cette affectation est à elle seule la signature du complot. Car depuis que les directives

de 1992 sont devenues la loi française, la sécurité sociale relève non plus du droit social mais du droit des contrats civils. C'est à la 2e chambre civile que va avoir lieu l'ultime assaut contre le monopole. C'est donc bien là qu'il fallait nommer Pretot.

L'homme va faire merveille. Il se fait désigner comme conseiller rapporteur pour tous les dossiers mettant en cause le monopole et impose ses avis - toujours favorables au monopole - à la 2e chambre. A la Cour, tout le monde sait ce qu'il se passe. D'ailleurs Pretot y a très vite gagné un surnom : l'ayatollah ! Mais tout le monde se tait : on sait que l'ayatollah est soutenu par le pouvoir occulte et tout puissant de la Ve République. Et même quand on est parvenu au sommet de la hiérarchie judiciaire, on a quelque chose à craindre et à espérer. La République n'est avare ni de décorations ni de missions extraordinaires et gratifiantes, que l'on n'obtient que par la docilité.

Le prix à payer pour l'institution judiciaire suprême française est terrible : elle se rend coupable du refus d'appliquer la loi et de respecter les engagements diplomatiques de la France au premier rang desquels figure la primauté du droit communautaire. Mais nous ne sommes pas dans la vie démocratique : nous sommes dans un coup d'Etat ! Alors qu'importantes toutes ces violations : pour les conjurés de la sécurité sociale comme pour tous les putschistes, seul le résultat compte !

Pretot n'est en fait qu'un de ces commissaires politiques qui ont illustré l'histoire sinistre de l'Union soviétique et des « démocraties populaires ». Et comme tous ces hommes de l'ombre, il a fait en sorte qu'aucune photographie de lui ne soit connue. Il a toutefois commis une grave imprudence : il a pris la parole - cela ne s'invente pas - à un colloque organisé, le 29 janvier 2010, par les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône sur le thème « Responsabilité, sécurité civile et décision d'urgence en débats ». Nos braves pompiers, croyant bien faire, et ignorant tout des arcanes de la République de l'ombre, l'ont pris en photo. A force d'explorations sur Internet, le MLPS est enfin parvenu à découvrir et à faire connaître aux citoyens français le visage de l'homme qui, comme le colonel anglais du « Pont de la rivière Kwai », a trahi son pays pour sauver l'œuvre de sa vie.

Le MLPS exige que Xavier Pretot soit immédiatement destitué de ses fonctions à la Cour de cassation et subisse les sanctions que son action a méritées.